

 Cantine	Repas (fournis par la CULINAIRE DES PAYS DE L'ADOUR) et encadrement du temps de pause méridienne	4,57 € / jour
---	--	-----------------------------

 Garderie	Abonnement annuel	
	Forfait « Matin » <i>Rentable dès 2 garderies « matin » / semaine</i>	11 € /mois <i>(soit 110 €/an)</i>
	Forfait « Soir » <i>Rentable dès 2 garderies « soir » / semaine</i>	18 € /mois <i>(soit 180 €/an)</i>
	Forfait « Matin + Soir » <i>Rentable dès 1 garderie « matin + soir » + 1 garderie « matin » ou « soir » / semaine</i>	26 € /mois <i>(soit 260 €/an)</i>
	Tarif occasionnel	
	Garderie du matin	1,50 € / jour
	Garderie du soir	2,50 € / jour
	Garderie du matin + du soir	3 € / jour



Adoptez le prélèvement automatique

Pour faciliter le paiement des prestations du service périscolaire, la Commune propose un dispositif de règlement par prélèvement automatique.

A la fois **sûr** (évite les désagréments en cas d'oubli ou de retard, vous connaissez à l'avance la date du prélèvement...), **simple** (plus besoin de vous déplacer à la trésorerie pour procéder au paiement), **souple** (possibilité de suspendre le prélèvement en cas de désaccord), ce service gratuit a déjà été adopté par la très grande majorité des familles de l'école.

Avec le prélèvement automatique votre compte bancaire est débité automatiquement du montant des prestations utilisées de la période précédente. Vous continuez cependant à recevoir une facture afin de contrôler les sommes facturées avant la date de prélèvement.

Pour souscrire au prélèvement automatique, il vous suffit de transmettre en mairie le mandat de prélèvement SEPA ci-joint dûment complété et signé, accompagné d'un relevé d'Identité Bancaire (RIB).

Période	Date prévisionnelle de prélèvement
Septembre	entre le 5 et le 15 novembre
Octobre	entre le 5 et le 15 décembre
Novembre	entre le 5 et le 15 janvier
Décembre	entre le 5 et le 15 février
Janvier	entre le 5 et le 15 mars

Période	Date prévisionnelle de prélèvement
Février	entre le 5 et le 15 avril
Mars	entre le 5 et le 15 mai
Avril	entre le 5 et le 15 juin
Mai	entre le 5 et le 15 juillet
Juin-Juillet	entre le 5 et le 15 août